

LE BÉNÉVOLAT, OUTIL DES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour des communautés solidaires

Rémi LETURCQ

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | SEP 17

Affaires sociales



COMPRENDRE POUR AGIR

LE BÉNÉVOLAT, OUTIL DES POLITIQUES PUBLIQUES
Pour des communautés solidaires

Rémi LETURCQ

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. Étiolement du lien social	4
1. Des sociétés liquéfiées	4
2. Pour un nouveau contrat social	5
II. Solidarités par le travail	6
1. Producteur historique de solidarités	6
2. Pour une « démarchandisation » du travail	7
III. Solidarités par le don	8
1. Producteur historique de solidarités	8
2. Pour une « citoyenneté opérante »	9
IV. Sociétés du bénévolat : quel modèle ?	10
1. Du Welfare State à la Big Society	10
2. Pour des communautés solidaires	12
CONCLUSION	14
BIBLIOGRAPHIE	15

AVANT-PROPOS

« Bénévolat », « volunteering », « Freiwilligkeit », « voluntariado », « volontariato », « volontiranje », « volontariat », autant de mots piochés au hasard des langues européennes pour désigner un seul et même phénomène, aux manifestations multiples et diverses, qui prend sa source dans la volonté de l'Homme de se donner à l'Autre. Se donner soi-même, de sa force et de son temps, en même temps que l'on reçoit, que l'on récupère. Ainsi le don se différencie-t-il du sacrifice, relevant de l'échange plutôt que de la perte.

Difficile aujourd'hui, dans des sociétés qui ne jurent que par la maximisation du profit individuel, d'imaginer s'épanouir pareille équation, qui suppose que l'intérêt général crée l'intérêt particulier plutôt que l'inverse. Et pourtant, le bénévolat connaît un succès certain – on refuserait même du monde ! Autre « miracle »¹ : d'ordinaire animé par les oppositions, qui le structurent et le maintiennent, le bénévolat fait exceptionnellement l'unanimité au sein du champ politique, favorablement perçu, chaudement recommandé.

POUR LA SOLIDARITÉ, qui s'intéresse à la pratique bénévole depuis plus de dix ans, ainsi qu'en témoignent les projets Valid Info² et EuroVIP³, dont elle était au cœur, après celle de Léa Charlet en 2015⁴, lui consacre en 2017 trois nouvelles Notes d'analyse visant à explorer les modalités d'une utilisation de celle-ci dans le cadre de politiques publiques, précisant risques et bénéfices. Nous adressons de chaleureux remerciements à Emmeline Orban et François Ronveaux, de la Plateforme francophone du Volontariat et du Service Citoyen, pour leur grande disponibilité et la pertinence de leurs remarques, à bien des égards précieuses.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink

¹ HIRSCH, Martin, *Discours à l'Assemblée Nationale*, 2010.

² Page du projet « Valid Info », <http://www.pourlasolidarite.eu/fr/project/valid-info-les-outils-de-valorisation-des-competences>.

³ Page du projet « EuroVIP », <http://www.pourlasolidarite.eu/fr/project/eurovip-valorisation-de-l-engagement-volontaire>.

⁴ CHARLET, Léa, *Vers un service citoyen en Belgique ?*, Pour La Solidarité, 2015.

INTRODUCTION

Il n'existe pas de définition consensuelle de ce qu'est le « bénévolat », du fait de la protéiformité de la pratique, dont les modalités d'exercice, plurielles, varient selon les contextes, les structures et les personnes. Quatre éléments récurrents identifiés par la loi belge sur le « volontariat » de 2005 semblent cependant caractériser le bénévolat, entendu *lato sensu*, avec justesse. Celui-ci est selon elle libre, gratuit, tourné vers autrui et mis en place dans un cadre organisé. Bien que son caractère libre et gratuit soit parfois contesté, ou du moins regardé avec suspicion, parce que contractuelle et indemnisée, l'activité des jeunes européens en service civique, dont le cadre peut autant être national qu'international, sera ici admise comme bénévole, considérant la protéiformité introduite précédemment. Quant à l'opposition entre « bénévolat » et « volontariat », qui fait l'objet de considérations contradictoires, en Belgique notamment, nous décidons d'emblée de l'éviter, suivant l'exemple anglais qui n'utilise que le mot « *volunteering* » pour désigner la pratique, le débat étant minime, à peine sémantique, ne tenant qu'aux racines historiques et aux images véhiculées par les deux termes.

De toutes les crises qui traversent et crispent nos sociétés, deux retiennent aujourd'hui notre attention. Celle de l'emploi, d'une part, qui occupe une place centrale dans les débats politiques depuis la fin des Trente Glorieuses, il y a plus de quarante ans. Celle de la citoyenneté, ensuite, plus récente, dont l'étiologie ne cesse de progresser, caractérisée tantôt par la magnification de l'indépendance et des singularités individuelles, tantôt par d'inquiétants replis communautaires. Ces deux crises, dont les causes sont essentiellement structurelles, appellent naturellement à la mise en place de réformes elles aussi structurelles, permettant de repenser la place du travail et du citoyen dans la société, élaborant des modes de production et de sociabilité alternatifs.

Le bénévolat, pratique multidimensionnelle, aux impacts autant économiques que sociaux, à ce titre intéresse. Le décideur politique, particulièrement, à raison, perçoit en lui un potentiel réformateur mal exploité, qui pourrait être aisément développé. Mobilisé à des fins réformatrices, placé au cœur des systèmes à construire, il pourrait en effet provoquer un bouleversement profond des rapports sociaux, dans le sens d'un renforcement des solidarités communautaires et citoyennes.

Il s'agira donc de montrer ici que le développement des pratiques bénévoles pourrait être un élément central des nouvelles solidarités à bâtir. Explorant d'abord les causes contemporaines du délitement du lien social, nous évoquerons ensuite la place que pourrait jouer le bénévolat dans la reconstruction de celui-ci ainsi que quelques pistes de modèles sociaux alternatifs au cœur desquels il pourrait se trouver.

I. ÉTIOLEMENT DU LIEN SOCIAL

Les sociétés postmodernes, liquides, se sont construites en opposant l'individu à la société, perçue comme une contrainte davantage que comme un facteur de liberté, de sorte que l'élaboration d'un nouveau contrat social paraît désormais indispensable. Les pratiques bénévoles devraient occuper une place centrale dans le fonctionnement de celui-ci.

1. DES SOCIÉTÉS LIQUÉFIÉES

Il convient d'énoncer d'abord quelques considérations quant au fonctionnement de nos sociétés, postmodernes, liquéfiées, marquées désormais par le primat de l'individu et dans lesquelles celui-ci s'inscrit principalement par son acte de consommation⁵. La société postmoderne se caractérise notamment par la fragmentation des existences des individus qui les composent, restreignant considérablement la création de liens sociaux solides et durables, et une conception utilitaire des relations sociales, l'Autre étant perçu comme une ressource, un bien de consommation – donc a priori « marketable »⁶.

Dans *La vie en miettes*, Zygmunt Bauman, à propos de l'existence des individus évoluant dans les sociétés liquides, identifie d'abord comme « règles du jeu » de la vie postmoderne⁷ : « Ne faire durer aucune partie signifie se méfier des engagements à long terme. Refuser d'être « fixé » d'une manière ou d'une autre. Ne pas se faire ligoter à un endroit. [...] Ne jurer loyauté à rien ni à personne. » Il ajoute : « La pierre angulaire de la vie postmoderne n'est pas la construction de l'identité, mais le fait d'éviter d'être fixé. » De sorte que les trajectoires individuelles, « fragmentaires », restreignent d'entrée toutes sociabilités, irrémédiablement « discontinues », figées dans une temporalité particulière et incapables d'en déborder. Il explicite, précisant que ces stratégies visent à empêcher la « construction de réseaux durables de devoirs et obligations mutuelles », opposant « l'autonomie individuelle aux responsabilités morales ».

« *Ne jurer loyauté à rien ni à personne.* »

— BAUMAN, Zygmunt, *Life in Fragments. Essays in Postmodern Morality*, Wiley-Blackwell, 1995.

Plus loin dans l'ouvrage, Bauman catégorise « l'Autre » comme « étranger », au « visage de Janus ». Selon Bauman, la première face de ce visage renvoie à l'incertitude – la grande peur postmoderne – et le fait donc immédiatement percevoir comme inquiétant, dangereux, menaçant, si bien qu'un premier réflexe serait de chercher à le tenir à distance ou sinon d'élaborer des stratégies pour en faire disparaître, comme derrière un voile de fumée, l'étrangeté. L'autre visage est autrement plus attrayant. Ayant d'abord défini la recherche de sensations comme le but de chaque existence postmoderne, Bauman postule alors que l'Autre, de par justement son étrangeté, suscite une certaine excitation, constituant une potentielle source de plaisir, dont l'individu tire son « utilité »⁸. Les relations sociales postmodernes, basée sur l'objectivation de l'Autre, conçues dans une optique utilitaire, sont donc superficielles, libres de toute responsabilité et de tout engagement, limitée dans le temps et sans conséquence dans quelque temporalité autre que celle de leur occurrence. Anthony Giddens, que

⁵ BAUMAN, Zygmunt, *Liquid Modernity*, Polity Press, 2010.

⁶ « *Able or fit to be sold or marketed.* » Marketable. *Oxford English Dictionary*, consulté en 2017.

⁷ BAUMAN, Zygmunt, *Life in Fragments. Essays in Postmodern Morality*, Wiley-Blackwell, 1995.

⁸ « En économie, l'utilité est une mesure du bien-être ou de la satisfaction obtenue par la consommation, ou du moins l'obtention d'un bien ou d'un service. » Utilité (économie). *Wikipédia*, consulté le 22 août 2017.

Bauman cite brièvement, forge à ce propos le concept de « relation pure », dans laquelle les protagonistes s'engagent « chacun pour [leur] propre bien, pour ce que [chacun] peut en retirer ».

2. POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Si bien qu'on observe avec le passage de la modernité à la postmodernité un « désenchantement » progressif de l'individu des cadres sociaux qui traditionnellement prévalaient, individu dont la « prison » a été « brisée », écrit Bauman, mêlant les approches de Blanchot⁹ et Rose¹⁰, sous couvert de libération, oubliant que « dans sa prison chacun est libre » – l'« agency » l'aurait alors emporté sur les « structures »¹¹. Cette philosophie, à bien des égards contestable, considérant les conclusions d'auteurs modernes, tels que Bourdieu¹², Berger et Luckmann¹³ ou Giddens¹⁴, qui ont clairement mis en lumière la relation dialectique entre « structure » et « agency », invite néanmoins à repenser le fonctionnement de la société toute entière, à renégocier le « contrat social »¹⁵. L'opération, délicate, suivant l'approche rousseauiste, viserait à « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant »¹⁶.

« Ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qu'il tente et qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. [...] Il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour borne que les forces de l'individu, de la liberté civile, qui est limitée par la volonté générale ; et la possession, qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété, qui ne peut être fondée que sur un titre positif. »

— ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du Contrat Social ou Principes du droit politique*, 1762.

Il s'agit donc de réinventer la place de l'individu, citoyen, dans la société, conciliant à nouveau ses aspirations personnelles avec la nécessité du collectif, ainsi que l'exprime Pierre Rosanvallon lorsqu'il parle de passage d'un individualisme de l'universalité à un autre de la singularité¹⁷. Ce nouveau contrat devrait idéalement suivre quatre mouvements majeurs. On en distingue d'abord deux, qui concernent directement le citoyen, que sont la capacitation de celui-ci et sa plus grande implication dans la vie de la cité. On en distingue ensuite deux autres, qui touchent aux modalités d'exercice de la gouvernance, consistant en une plus grande proximité entre niveaux de prises de décisions et niveaux d'application de celles-ci, qu'on peut comprendre comme un renforcement du principe de subsidiarité, et un raccourcissement de la durée des procédures décisionnaires. Dans ce cadre, le bénévolat permet autant de capaciter l'individu et de l'impliquer davantage dans la vie de la cité qu'il s'inscrit dans le cadre d'une gouvernance renouvelée, plus locale et qui s'appuie davantage sur les structures de l'économie sociale, dont les associations employant des bénévoles font partie, que sur l'administration. Le développement et l'approfondissement des pratiques bénévoles semblent donc indispensables à la réalisation de ce nouveau contrat social.

En l'absence de pareilles mesures, le risque qui menace l'équilibre de nos sociétés est double, procédant de l'étiollement des solidarités, portées par les notions de moralité et de responsabilité, ayant

⁹ BLANCHOT, Maurice, *Après coup, précédé par Le Ressassement éternel*, Les Éditions de Minuit, 1983.

¹⁰ ROSE, Gillian, *The Broken Middle : Out of Our Ancient Society*, Blackwell, 1992.

¹¹ BARKER, Chris, *Cultural Studies : Theory and Practice*, Sage, 2005.

¹² BOURDIEU, Pierre, *Choses dites*, Les Éditions de Minuit, 1987.

¹³ BERGER, Peter L., LUCKMANN, Thomas, *The Social Construction of Reality : A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Anchor, 1966.

¹⁴ GIDDENS, Anthony, *The Constitution of Society*, John Wiley & Sons, 1984.

¹⁵ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du Contrat Social ou Principes du droit politique*, 1762.

¹⁶ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *ibidem*.

¹⁷ ROSANVALLON, Pierre, « Les années 1968-2018 : une histoire intellectuelle et politique », Cours du Collège de France, 2017.

elles-mêmes engagé un processus de dislocation. Le risque se décline d'abord sous la forme d'une dépolitisation des individus, qui marquerait leur indifférence à l'égard des questions et du pouvoir politiques, dont on pourrait alors sérieusement craindre la confiscation ou la disparition, au profit d'une certaine oligarchie, élue ou pas, au détriment de la société et de la majorité des individus qui la composent. Autrement dit, à force de « libération » de l'individu des cadres et mécanismes sociétaux actuellement à l'œuvre, d'autres pourraient leur être substitués, plus « tyranniques » à de nombreux égards. Le risque peut également se manifester par une substitution aux solidarités citoyennes, qui fondent la nation, d'autres formes, davantage communautaires. Le phénomène est généralement qualifié de « repli identitaire » puisque c'est désormais au sein de communautés particulières et en fonction de celles-ci que va se construire et structurer l'identité d'un individu, délaissant la communauté nationale et parfois même s'y opposant frontalement. Le problème ne proviendrait alors pas tant de l'existence de ces communautés particulières, qui ont toujours existé et dont le rôle a toujours été déterminant, mais du monopole qu'elles pourraient exercer, au détriment de la communauté nationale qui les englobe et les surpasse toutes, fournissant des repères communs, permettant le dialogue et donc de conserver une certaine unité – la devise des États-Unis, « e pluribus unum », « de plusieurs, un », étant une traduction assez juste de cet idéal de communautés différentes qui rassemblées n'en formeraient qu'une seule.

II. SOLIDARITÉS PAR LE TRAVAIL

Souvent analysé sous un angle économique, le travail, véritable créateur de solidarités, recouvre également une dimension sociale. « Marchandisé », il a conduit à traiter l'humain comme une ressource. Le bénévolat, gratuit, lui confère à nouveau le champ nécessaire à l'expression de ses vertus socialisatrices.

1. PRODUCTEUR HISTORIQUE DE SOLIDARITÉS

Historiquement, le principal producteur de solidarités de nos sociétés, qui les fonde et les préserve, de par ses aspects économiques et sociaux, c'est le travail. Déjà, en 1776, Adam Smith évoquait la spécialisation des individus travailleurs comme fondatrice de la richesse des nations et des rapports sociaux¹⁸. Plus tard, en 1893, Émile Durkheim, poursuivant dans une optique sociologique l'étude des effets de la spécialisation des individus, parle dans son ouvrage éponyme de la « division du travail social » comme créatrice d'interdépendances entre individus, fondant la société moderne, caractérisée par ses « solidarités organiques », en opposition aux sociétés traditionnelles, aux « solidarités mécaniques »¹⁹. Plus récemment, en 1995, Dominique Méda parle de la « valeur » (du) travail, créateur privilégié de lien social et structurant pour l'individu²⁰.

Or nos « sociétés salariales »²¹ traversent aujourd'hui un épisode turbulent, qu'on voulait croire temporaire mais qui ne cesse de se prolonger²², marqué par la raréfaction de l'emploi et la précarisation de celui-ci. Dans ce cadre, de plus en plus, l'individu privé de son emploi devient naufragé de sa propre vie. Ainsi Robert Castel décrit dès 1995 les mécanismes de « désaffiliation » enclenchés par la perte d'un emploi²³, qu'il définit comme « le décrochage par rapport aux régulations à travers lesquelles la vie sociale se reproduit et se reconduit »²⁴ et qui se traduit par une dégradation des « filiations » et

¹⁸ SMITH, Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776.

¹⁹ DURKHEIM, Émile, *De la division du travail social*, 1893.

²⁰ MÉDA, Dominique, *Le Travail. Une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995.

²¹ CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995.

²² RABREAU, Martine, « 30 ans de chômage de masse en France... Pourquoi ? », *Le Figaro*, mai 2016.

²³ CASTEL, Robert, *op. cit.*

²⁴ CASTEL, Robert, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, 2009.

« affiliations » d'un individu, termes qui renvoient respectivement à ses sociabilités primaires (familiales) et secondaires (liées notamment à l'emploi)²⁵. En conférence à Bruxelles en mai 2017, Gérard Bonnefon dressait un constat similaire, décrivant longuement la douleur physique et psychique des individus écartés du marché du travail et l'étiollement de leurs relations sociales²⁶. Il explique comment les chômeurs, stigmatisés et méprisés, priés de prouver leur bonne volonté, se vivent « défailants ». Il parle de « mal-être profond », d'« anxiété », d'« angoisse », d'une « grande souffrance », « à la fois physique et psychique », et finalement d'une terrible « blessure narcissique », qui ne saurait cicatriser qu'à la suite d'un retour réussi à l'emploi. La problématique économique, bien que centrale dans cette question, n'est toutefois pas la seule cause du désarroi des demandeurs, derrière lequel il faut également et surtout voir le besoin – l'injonction ? – d'être « utile » socialement pour s'intégrer pleinement à la société.

« Ceux qui ont perdu leur emploi et n'arrivent pas à en trouver rentrent progressivement dans un processus de désocialisation. »

— BONNEFON, Gérard, Intervention au séminaire de la Plateforme francophone du Volontariat, Bruxelles, mai 2017.

En somme, ainsi que Victor Hugo avait parlé de la misère, considérant les dégâts économiques et sociaux qu'il occasionne, le chômage doit être perçu comme une « maladie du corps social » dont les gouvernants, obligés par un « devoir » « moral », devraient procéder à la « destruction »²⁷. Les soins prodigués au malade relèvent alors de deux grandes logiques, complémentaires. Prosaïquement, la première, qu'on dira de « conservation », vise à la réparation de la zone affectée, par le biais de politiques de mise à l'emploi des demandeurs, actionnant divers leviers, aussi bien du côté de l'offre que de la demande de travail – c'est une stratégie du « *restore* »²⁸. Plus subtile, dite de « contournement », la seconde envisage de se passer de la zone atteinte, procédant à l'élaboration d'un nouveau schéma organique, repensant le rôle et le fonctionnement de l'ensemble du système – c'est une stratégie du « *bypass* »²⁹. Quoique différentes dans leurs approches et leurs moyens, ces deux stratégies visent, considérant d'abord ses causes, à supprimer les symptômes de la maladie chômage.

2. POUR UNE « DÉMARCHANDISATION » DU TRAVAIL

Dans le cadre de ces opérations, l'intérêt pour le bénévolat, perçu par le décideur politique comme un dispositif providentiel, un médicament miracle, paré de toutes les vertus, ne cesse de croître. Cette perception de la pratique sous un jour si favorable s'explique notamment par sa grande malléabilité, le bénévolat utilisé à des fins métaphoriquement médicales servant en effet aussi bien le « *restore* » que le « *bypass* », permettant tout autant la mise à l'emploi des publics en étant éloignés, parfois durablement³⁰, que la création de solidarités nouvelles, dégagées des sphères marchandes et professionnelles, semblables à la « fraternité » consacrée par les révolutionnaires de 1789. Il tire la variété de ses usages et la puissance de ses bénéfices de l'activité de travail, en laquelle il consiste essentiellement, purgée des concepts d'emploi, de salariat et de ce qu'ils impliquent, qui les lui avaient confisquées. Dans le cadre d'une activité bénévole, le travail redevient donc une force brute, exercée par l'Homme, qui le capacite, par lequel il forge sa condition et finalement s'accomplit. Son cadre, dégagé des logiques professionnelles, est lui à nouveau davantage le lieu des collaborations que celui des concurrences.

²⁵ MARTIN, Claude. Désaffiliation. PAUGAM, Serge (dir), *Les 100 mots de la sociologie*, PUF, 2010.

²⁶ BONNEFON, Gérard, Intervention au séminaire de la Plateforme francophone du Volontariat, Bruxelles, mai 2017.

²⁷ HUGO, Victor, *Discours sur la misère*, 1849.

²⁸ « *Repair or renovate [...] so as to return it to its original condition.* » *Restore*. *Oxford English Dictionary*, consulté en 2017.

²⁹ « *A surgical operation in which an alternative channel is created, especially to improve blood flow to the heart when a coronary artery is blocked.* » *Bypass*. *Oxford English Dictionary*, consulté en 2017.

³⁰ LETURCQ, Rémi, *Le bénévolat, outil des politiques publiques. 1. Un puissant levier d'insertion professionnelle*, Pour La Solidarité, 2017.

De sorte que penser la société au prisme du travail bénévole invite naturellement à envisager la « démarchandisation » des solidarités, dans une optique de renforcement du lien social – qui n'implique cependant pas un renoncement au principe de l'échange, même appréhendant le bénévolat au prisme de ses effets économiques³¹. Autrement dit, nous posons que la considération de l'humain comme « ressource », à tous points de vue, a progressivement conduit à une déshumanisation des rapports sociaux. À travers son action bénévole, l'Homme se réapproprie sa condition, il n'est plus étranger à lui-même³². Le bénévolat permet donc l'élaboration de rapports sociaux plus simples, sinon plus sains.

III. SOLIDARITÉS PAR LE DON

Le don, notamment le don de soi, que manifestent par excellence les pratiques bénévoles, est une clé de voûte du fonctionnement de nombreuses et diverses sociétés. Le don recouvre doit en effet être perçu comme un acte socialisateur, s'inscrivant dans un cadre rituel, incontestablement dépositaire d'une charge politique forte, recouvrant une dimension morale, plutôt qu'appréhendé sous un angle exclusivement économique – bien que cette dimension soit assurément tout aussi importante³³. Ainsi, considérant ces éléments, le bénévolat peut effectivement être conçu comme un dispositif de renforcement des solidarités et des consciences citoyennes.

1. PRODUCTEUR HISTORIQUE DE SOLIDARITÉS

En 1925, Marcel Mauss, appuyant sa réflexion sur les observations et pensées d'auteurs qui l'ont précédé, dont notamment Boas³⁴ et Malinowski³⁵, sur la base des pratiques décrites de « *potlach* » et de « *kula* », publie un *Essai sur le don*³⁶ dans lequel il se penche sur ce qu'il appelle, inscrivant ainsi ses pas dans ceux d'Émile Durkheim³⁷ (qui par ailleurs était son oncle), un « fait social total », c'est-à-dire impliquant une large partie de la société et de ses institutions. Il écrit alors que donner, recevoir et rendre ne sont pas des actions utilitaires, qu'elles sont obligatoires et qu'elles affectent la position sociale des individus qui s'y livrent. Plus que celui qui donne et qui reçoit, c'est l'ensemble de la société qui tient par le don et qui s'organise autour, qui est liée par lui, du fait de la création perpétuelle de devoirs réciproques qu'il implique : chacun donne à l'autre, qui est alors obligé de lui rendre, et ainsi de suite. Pour Mauss, les pratiques de dons observées portent sur des objets matériels mais rien n'interdit toutefois de penser le don d'objets immatériels, ainsi que c'est le cas pour le bénévolat, à plus forte raison que la valeur de l'acte est symbolique davantage que marchande.

À ce propos, la pratique de la « corvée », largement répandue au Moyen-Âge, sur tout l'ensemble du continent européen, qui consistait en la fourniture de jours de travail gratuits des sujets à leurs maîtres, Roi et seigneurs, le plus souvent pour les travaux de la terre ou la réalisation d'ouvrages routiers, est également intéressante. Manifestation historique du système féodal et de la vassalité, la corvée est conçue comme une alternative à l'impôt pécuniaire, dans une optique de « réduction de la pression fiscale » d'une part³⁸, dans un contexte médiéval de « rareté du numéraire », qui interdisait le salariat des artisans et travailleurs du sol, d'autre part³⁹. Fortement critiquée, pour des raisons économiques et

³¹ « On considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. » Échange non marchand. Insee, consulté en 2017.

³² MARX, Karl, *Les manuscrits économique-philosophiques de 1844*, 1844.

³³ LETURCQ, Rémi, *Le bénévolat, outil des politiques publiques. 3. Utilisations abusives et dérives*, Pour La Solidarité, 2017.

³⁴ BOAS, Franz, *Ethnology of the Kwakiutl*, Bureau of American Ethnology, 1921

³⁵ MALINOWSKI, Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, 1922.

³⁶ MAUSS, Marcel, *Essai sur le don*, 1925.

³⁷ DURKHEIM, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, 1895.

³⁸ CONCHON, Anne, *La corvée des grands chemins au XVIIIe siècle. Économie d'une institution*, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

³⁹ FOSSIER, Robert. Corvée. GAUVARD, Claude, DE LIBERA, Alain, ZINK, Michel (dirs), *Dictionnaire du Moyen-Âge*, PUF, 2002.

philosophiques, elle disparaît progressivement en France au cours du XVIIIème siècle, provisoirement remplacée par un impôt en 1787 et définitivement abolie dans la nuit du 4 août 1789, de même alors que l'ensemble des privilèges du clergé et de la noblesse.

« C'est ainsi que le clan, la tribu, les peuples ont su – et c'est ainsi que demain, dans notre monde dit civilisé, les classes et les nations et aussi les individus, doivent savoir – s'opposer sans se massacrer et se donner sans se sacrifier les uns aux autres. C'est là un des secrets permanents de leur sagesse et de leur solidarité. »

— MAUSS, Marcel, *Essai sur le don*, 1925.

Lui succèdent rapidement d'autres formes de mobilisations populaires, également obligatoires, justifiées elles par l'idéal citoyen émergeant selon lequel l'individu doit donner à la société « en raison de (ses) facultés »⁴⁰, le plus souvent dans un cadre militaire, quand il ne s'agit pas de fiscalité. Par la suite, toujours en France, la suppression du Service national obligatoire par Jacques Chirac en 1996, qui était hérité des premières conscriptions post-Révolution, met fin à la tradition républicaine du service obligatoire à la communauté et de l'engagement citoyen. Celui-ci acquiert alors une dimension volontaire, renforcé en 2006 par la création d'un Service civil volontaire et confirmé en 2010 par sa transformation en Service civique, qui est sa forme contemporaine⁴¹. Le don peut donc être appréhendé comme un pilier de la République, ou du moins comme une tradition qui, sans lui être propre, permet en partie de la caractériser.

2. POUR UNE « CITOYENNETÉ OPÉRANTE »

Le service civique, dont la France n'a d'ailleurs pas l'exclusivité, bien que le « miracle républicain »⁴² soit probablement de tous le plus emblématique, est un dispositif public visant explicitement à la formation et au renforcement des consciences citoyennes, supposées émerger et grandir par la force du don et le contact avec la société, au sein de laquelle l'individu serait plongé et dont il ferait alors la découverte, ou du moins prendrait conscience, apprendrait à comprendre et à interagir avec, bien que les temps de formation spécialement dédiés à l'enseignement des valeurs citoyennes et comportements attendus ne soient pas automatiques et varient selon les structures d'accueil, missions et pays. Il procède de la logique selon laquelle on ne devient citoyen qu'à condition de s'investir dans le fonctionnement de la cité, de se mettre au service des autres. En pleine modernité liquide⁴³, il manifeste également la volonté d'empêcher l'individu de sociétés atomisées de se réfugier dans le communautarisme, la communauté étant entendue ici en opposition à la « nation », à la « communauté nationale », dont elle serait concurrente plutôt que composante, adversaire plutôt que complémentaire.

Cette idée d'un citoyen « actif »⁴⁴ dans la société, détenteur individuellement d'une responsabilité collective, est au cœur de la Troisième Voie⁴⁵ pour laquelle plaide Anthony Giddens, penseur du blairisme. Confronté au « désenchantement » des individus des cadres sociaux jusqu'alors structurant, il estime que l'engagement individuel actif pour le collectif, pour la « communauté », dont la taille et la nature varient, peut être un moyen de garder soudée la société et de redonner à l'individu « dégage » les repères dont il a besoin⁴⁶, suivant un principe de profitabilité mutuelle. La 14^{ème} édition de l'étude *La France bénévole*, menée par Recherches & Solidarités, confirme l'hypothèse d'un bénévolat

⁴⁰ *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, 1789.

⁴¹ PAULIC, Manon, « Repères. De la conscription au Service Civique », *Le Un*, mars 2015.

⁴² HIRSCH, Martin, *op.cit.*

⁴³ BAUMAN, Zygmunt, *op. cit.*

⁴⁴ BRINDLE, David, « A history of the volunteer : how active citizenship became the big society », *The Guardian*, juin 2015.

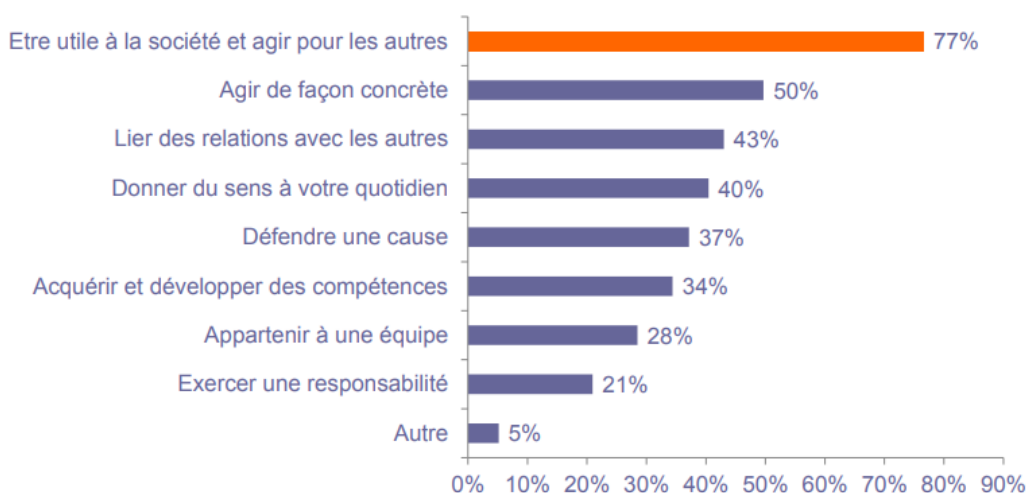
⁴⁵ GIDDENS, Anthony, *The Third Way : The Renewal of Social Democracy*, Polity Press, 1998.

⁴⁶ BOUVET, Laurent, « Qu'est-ce que la troisième voie ? Retour sur un objet politique mal identifié », *laurentbouvet.net*, février 2003.

supposément bénéfique aux bénéficiaires comme au bénévole⁴⁷. Il s'avère en effet que si 77% des bénévoles s'engagent pour « être utiles à la société et agir pour les autres », d'autres motivations les animent également, plus personnelles bien qu'impliquant toujours une nécessaire dimension collective, ou du moins extérieure à l'individu, telles que « lier des relations avec les autres », « défendre une cause » ou « appartenir à une équipe ».

Quelles sont les raisons de votre engagement dans votre association ?

Plusieurs réponses possibles



— BAZIN, Céline, DUROS, Marie, MALET, Jacques, *La France bénévole 2017*, Recherches & Solidarités, 2017.

IV. SOCIÉTÉS DU BÉNÉVOLAT : QUEL MODÈLE ?

Considérant ses vertus socialisatrices, on peut sérieusement envisager le développement d'un nouveau contrat social reposant fondamentalement sur le recours massif au bénévolat. La Grande-Bretagne notamment a développé le prototype d'un tel contrat. Grands sont pourtant les soupçons à l'égard de ses idéologues et de leurs velléités, qui aspirent davantage à détricoter l'État, surtout si dit « providence », qu'à renforcer le lien social au travers de l'engagement citoyen.

1. DU WELFARE STATE À LA BIG SOCIETY

Emblématique du mouvement, c'est notamment le chantier de la « Big Society » qui fascine. Théorisée par Steve Hitlon et promue par les conservateurs anglais lors des élections de 2010, la Big Society peut être définie comme un projet de société ne reposant plus sur l'État mais sur les individus, transformant le « Welfare State » qui jusque-là prévalait en « Welfare Society »⁴⁸. La Big Society emprunte pour beaucoup à la Troisième Voie évoquée précédemment dans sa conception idéologique, qui s'appuie notamment sur le principe de « *give back to community* »⁴⁹, largement répandu dans le monde anglo-

⁴⁷ BAZIN, Céline, DUROS, Marie, MALET, Jacques, *La France bénévole 2017*, Recherches & Solidarités, 2017.

⁴⁸ GUÉLAUD, Claire, « La Big Society britannique peut intéresser la France. Interview de Eudoxe Denis », *Le Monde*, mars 2014.

⁴⁹ SIMONET-CUSSET, Maud, « « Give back to the community » : le monde du bénévolat américain et l'éthique de la responsabilité communautaire », *Revue française des Affaires sociales*, décembre 2002.

saxon, qui suppose un devoir moral, une responsabilité de l'individu à l'égard de chaque communauté à laquelle il appartient, comme dans sa traduction pratique, promouvant le bénévolat comme manifestation de l'engagement citoyen pour garder soudées les communautés et à travers elles l'ensemble de la société. Suivant ce point de vue, les britanniques vivant dans la Big Society, par leur « *active citizenship* », viennent former pour Hilton un « *usurping government* »⁵⁰. Autrement dit : à travers l'exercice des responsabilités individuelles, au service du collectif, les individus comme les communautés sont capacités, de telle sorte que la société civile vient finalement supplanter le pouvoir politique.

La comparaison avec la Troisième Voie, extrêmement polémique, demande toutefois à être nuancée. D'abord parce que la politique blairiste ne visait pas au remplacement du service public par les entreprises et associations du secteur privé mais plutôt à la mise en place de collaborations entre les deux secteurs : chez Giddens « la société civile n'est que l'un des pieds d'un tabouret qui en compte trois, ne conservant son équilibre essentiel qu'avec le gouvernement et l'économie »⁵¹. D'autre part, « les appels [des conservateurs anglais] à l'engagement social ne sont pas seulement rhétoriques mais également incompatibles avec les idées de compétition et d'individualisme qui constituent l'actuel agenda néolibéral »⁵². Il apparaît en effet que la diminution des consciences citoyennes, qui s'est justement manifestée en Grande-Bretagne par une réduction des activités bénévoles, le pourcentage de la population en ayant pratiqué au cours de l'année étant passé de 48% à 41% entre 2007 et 2014⁵³, trouve sa cause dans la mise en place de politiques néolibérales, focalisées sur l'efficacité de l'économie de marché, qui exacerbent le primat de l'individu sur la société et promeuvent l'affrontement de chacun contre les autres comme facteur de réussite et de prospérité plutôt que la coopération entre tous⁵⁴.

« Il existe une tension entre l'individualisation des risques sociaux poursuivie par les partis politiques britanniques au cours des deux dernières décennies et l'appel à la création de capital social : blâmer les individus pour les problèmes collectifs devient de plus en plus difficile. Appeler à l'engagement social individuel pour réparer une société cassée paraît n'être que rhétorique. »

— FERRAGINA, Emanuele, ARRIGONI, Alessandro, « From the Third Way to the Big Society : the rise and fall of social capital », *British Politics and Policy*, mai 2016.

Il n'empêche que Troisième Voie et Big Society manifestent effectivement toutes deux un certain opportunisme, le recours promu aux solidarités communautaires étant principalement conçu dans une optique de redéploiement de la puissance publique, visant davantage à la diminution du rôle de l'État, qui logiquement s'accompagne d'une réduction de la dépense publique et donc du taux d'endettement de celui-ci, qu'à l'entretien d'un véritable esprit citoyen et solidaire – quoique le procès du pompier pyromane puisse être intenté à Blair plus difficilement qu'à Cameron. Dès lors, il y a lieu de se demander si pareille sollicitation de l'activité bénévole est ou pas abusive, existant un risque important de dévoiement de la pratique, puisqu'elle ne serait plus librement consentie mais évidemment contrainte et que les bénévoles seraient désormais susceptibles de s'occuper gratuitement de tâches auparavant salariées, initiant ainsi un mouvement de substitution comportant de nombreux risques qui ne sauraient être négligés⁵⁵.

⁵⁰ BRINDLE, David, *op. cit.*

⁵¹ BRINDLE, David, *op. cit.*

⁵² FERRAGINA, Emanuele, ARRIGONI, Alessandro, « From the Third Way to the Big Society : the rise and fall of social capital », *British Politics and Policy*, mai 2016.

⁵³ BRINDLE, David, *op. cit.*

⁵⁴ FERRAGINA, Emanuele, ARRIGONI, Alessandro, *op. cit.*

⁵⁵ LETURCQ, Rémi, *op. cit.*

De fait, aujourd'hui, de nombreuses institutions britanniques ne pourraient fonctionner sans le soutien de volontaires, telles que les bibliothèques et les services aux personnes âgées ou, plus sensible et inquiétant, les postes de police et les hôpitaux, comme c'est le cas à Londres avec les Volunteer Police Cadets au sein des forces de l'ordre ou à l'hôpital de King's College⁵⁶. Les associations interrogées, notamment celles spécialisées dans la provision de bénévoles, se défendent toutefois de remplacer les services publics, préférant concevoir leur action davantage comme complémentaire que substitutive. La métaphore de Sidney et Beatrice Webb à cet égard est pertinente : plutôt que de se penser elles et l'État comme deux barres parallèles, prodiguant les mêmes services à deux populations différentes, les associations préfèrent s'imaginer comme l'extension d'une échelle, des barreaux supplémentaires, travaillant à perfectionner le service public basique, supposé donc satisfaisant, pas à le remplacer⁵⁷. Le fait est, quoiqu'il en soit, que les citoyens britanniques peuvent de moins en moins compter sur l'État et s'en remettent donc aux services privés, coûteux pour les plus fortunés, gratuits et souvent bénévoles pour les moins bien lotis.

Si la Grande-Bretagne présente donc incontestablement un modèle intéressant de société qui aspire à placer le bénévolat au cœur même de son fonctionnement – ce qui ne signifie cependant pas que son modèle est désirable – il n'est évidemment pas le seul qu'on puisse imaginer et en penser d'autres, élaborés à l'aune de ceux évoqués, en corrigeant les défauts, esquivant les considérations mercantiles, les logiques comptables et les dogmes austères, paraît indispensable.

2. POUR DES COMMUNAUTÉS SOLIDAIRES

Faut-il voir dans l'utilisation britannique de la pratique bénévole – qu'on pourrait à bien des égards dire « dévoyée » – une velléité de créer ce que Pierre Clastres avait appelé une « société contre l'État » ?⁵⁸ Selon l'anthropologue, pour qui l'État est une forme d'organisation des rapports sociaux qui n'a rien d'ultime ni d'universel, s'affranchissant par-là même d'une vision hiérarchisée et ethnocentrique des systèmes politiques, certaines sociétés ont délibérément choisi de ne pas se structurer en État, supposé facteur d'aliénation, et ont donc mis en place un certain nombre de stratégies afin de s'en prémunir. Ainsi, dans ces sociétés, le chef, par exemple, ne détient pas de pouvoir coercitif, pas même arbitraire, seulement symbolique, dont il ne fait usage que pour régler les conflits, pacifiquement, et peut être écarté s'il tente d'en acquérir. Ce refus de l'État émane d'une crainte « mythique » des méfaits qu'il produit, dont le premier est la différenciation des individus par la création d'inégalités économiques.

On pourrait alors brièvement opérer un rapprochement avec le modèle de Big Society, qui justement aspire à diminuer le rôle de l'État, jugé trop imposant, accusé d'entraver les libertés des individus qui les composent et de ne pas agir dans leur intérêt. Le fonctionnement des sociétés contre l'État et leurs motivations sont néanmoins radicalement différents de ceux du système capitaliste, néolibéral, globalisé et tentaculaire que l'on observe en Grande-Bretagne : les communautés y sont au contraire réduites, l'économie ne vise qu'à ne produire que le strict nécessaire, le profit n'est pas recherché et on y travaille peu – « seulement » quatre heures par jour. Si la comparaison entre sociétés contre l'État et Big Society est donc superficielle, la référence à Clastres n'en demeure pas moins intéressante et les modèles sociétaux qu'il présente utiles à l'élaboration d'un nouveau, dont le bénévolat serait donc une pièce centrale. De sorte que trois éléments attirent particulièrement notre attention : l'absence de pouvoir coercitif, la taille réduite des communautés et la limitation du temps de travail.

Sans remettre en cause l'existence de l'État, dont le rôle et la place restent toutefois à discuter, on peut donc effectivement imaginer la mise en place de communautés réduites et localisées, à l'égard desquelles chaque individu membre aurait une responsabilité et des devoirs assignés, dans une optique de renforcement de la participation citoyenne et de renouvellement de la vie et des institutions politiques

⁵⁶ BRINDLE, David, *op. cit.*

⁵⁷ BRINDLE, David, *op. cit.*

⁵⁸ CLASTRES, Pierre, *La Société contre l'État*, Les Éditions de Minuit, 1974.

– pas que de leurs visages. Loin d'être une utopie, nombreuses sont aujourd'hui les manifestations concrètes de pareille aspiration. À Brooklyn, aux États-Unis, dans le quartier de Park Slope, une structure notable organisée sur ce mode en constitue un exemple pertinent : la Park Slope Food Coop, dont la particularité tient d'abord au fait qu'elle ne fournit de services qu'à ses membres, qui en retour doivent donner bénévolement de leur temps pour les faire fonctionner. La Food Coop attire également par la charge politique dont elle est affectée : fournir des produits moins chers ; de meilleure qualité ; refuser d'en commercialiser certains (peu respectueux de l'environnement, issus de pays soumis à des régimes dictatoriaux, de compagnies aux pratiques jugées inacceptables) ; faire vivre les producteurs locaux ; autant d'orientations choisies démocratiquement par les 17.000 membres de la coopérative, ainsi que cette dimension supplémentaire, aussi essentielle quoique moins apparente : créer une réelle vie de quartier et de nouvelles solidarités communautaires en donnant à ses membres le moyen d'exprimer leurs désirs politiques, loin des gros partis, des grosses institutions, lourds, sclérosés et inaccessibles, mais plutôt autrement, au plus proche du citoyen consommateur⁵⁹.

En écho, la réflexion de Laurent Ott en particulier interpelle. Dans un entretien de 2005, il assimile les bénévoles à des « militants » et leurs actions, le plus souvent locales, à des opérations de « résistance », leur conférant une dimension politique certaine ainsi qu'un formidable potentiel de bouleversement de l'ordre social⁶⁰. Poursuivant, fustigeant la « marchandisation » des rapports sociaux, il parle du don et notamment du bénévolat comme d'indispensables remèdes à la violence et la solitude installées dans nos sociétés, à administrer en « urgence ». Camus n'aurait pas souhaité autre chose, lui qui voulait que l'Homme réponde à l'Absurde, postulat tant espéré dont *La Peste* nous donne à voir le plus cru des exemples, qui est aussi le plus beau⁶¹. De sorte que si les modalités de fonctionnement de la société à construire restent incertaines, érigeant le bénévolat en geste d'insoumission, l'adage suivant pourrait déjà servir de conducteur : « je me révolte donc nous sommes »⁶².

⁵⁹ BOOTHE, Tom (real.), *Food Coop*, 2016.

⁶⁰ « Travail social et marchandisation des relations humaines. Interview de Laurent Ott », *Portail pour l'accès aux droits sociaux*, février 2005.

⁶¹ CAMUS, Albert, *La Peste*, Gallimard, 1947.

⁶² CAMUS, Albert, *L'Homme révolté*, Gallimard, 1951.

CONCLUSION

Incontestablement, notre époque est charnière. Les multiples crises qui la traversent et s'entremêlent tissent un faisceau d'indices dont découle irrémédiablement cette conclusion. Parmi elles, deux nous importent particulièrement, opérant une remise en cause essentielle du contrat social. La première tient à l'érosion des solidarités, plus que jamais distendues, étiolées, délitées, liquéfiées, qui font craindre l'implosion de nos sociétés sous la pression de quelque atomisation irréparable ou, au contraire, tribalisation forcée, dont seule une poignée saurait profiter, au détriment de tous les autres. La seconde tient au dysfonctionnement majeur de l'institution travail, pilier de nos sociétés, autour de laquelle elles s'organisent. Inenvisageable il y a quarante ans, alors qu'existait le plein emploi, celle-ci a ployé sous le poids du progrès technique et de la mondialisation, si bien que se résoudre à sa disparition et la négocier semble à présent être de toutes les options la plus sage. Pour le décideur politique, assurément, seule la conduite de mutations structurelles, à la fois profondes et audacieuses, pourrait constituer un traitement efficace à ces deux crises.

Le bénévolat a naturellement un rôle à jouer dans la mise en place de ce modèle sociétal nouveau. Gratuit, d'une part, il soustrait à l'activité de travail les logiques marchandes et professionnelles qui l'organisaient, productrices d'aliénation, créatrices d'exclusion, qui redevient alors émancipatrice en même temps que socialisatrice – de même qu'il sait, en puissant levier de mise à l'emploi, limiter les effets pervers de ces mêmes logiques⁶³. Manifestation du don de soi, d'autre part, résolument altruiste, il permet également à l'individu, isolé ou pas, d'aller chercher le contact de la société et de nouer avec elle des liens plus solides. À charge donc, dans un premier temps, pour le décideur public d'encourager et de développer la pratique – à peu de frais, de surcroît.

À plus longue échéance, un approfondissement du rôle joué par le bénévolat dans le modèle sociétal à construire, produit des réformes structurelles évoquées, paraît indispensable. Caractérisé par un nécessaire recul de l'État central au profit des administrations délocalisées et des structures de l'économie sociale – lesquelles ont d'ailleurs massivement recours aux bénévoles –, celui-ci ne doit toutefois pas être utilisé pour simplement s'y substituer, dans une vulgaire optique de détricotage. Il conviendrait plutôt de lui conférer une réelle dimension politique, d'en faire le moyen d'expression renouvelé des consciences citoyennes, lesquelles grandiraient et s'étofferaient par son action. Dans la mesure où il permet à chacun de se saisir, du moins partiellement, de la *res publica*, le bénévolat doit être placé au cœur du fonctionnement de la société, en constituer un élément central, commun, partagé. Demain, un citoyen est un bénévole.

⁶³ LETURCQ, Rémi, *op. cit.*

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

- CHRIS BARKER ; Cultural Studies : Theory and Practice ; 2005.
- ZYGMUNT BAUMAN ; Liquid Modernity ; 2010.
- ZYGMUNT BAUMAN ; Life in Fragments. Essays in Postmodern Morality ; 1995.
- PETER L. BERGER, THOMAS LUCKMANN ; The Social Construction of Reality : A Treatise in the Sociology of Knowledge ; 1966
- MAURICE BLANCHOT ; Après coup, précédé par Le Ressassement éternel ; 1983.
- FRANZ BOAS ; Ethnology of the Kwakiutl ; 1921
- PIERRE BOURDIEU ; Choses dites ; 1987.
- ALBERT CAMUS ; La Peste ; 1947.
- ALBERT CAMUS ; L'Homme révolté ; 1951.
- ROBERT CASTEL ; Les métamorphoses de la question sociale ; 1995.
- ROBERT CASTEL ; La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu ; 2009.
- PIERRE CLASTRES ; La Société contre l'État ; 1974.
- ANNE CONCHON ; La corvée des grands chemins au XVIIIe siècle. Économie d'une institution ; 2016.
- ÉMILE DURKHEIM ; De la division du travail social ; 1893.
- ÉMILE DURKHEIM ; Les règles de la méthode sociologique ; 1895.
- CLAUDE GAUVARD, ALAIN DE LIBERA, MICHEL ZINK ; Dictionnaire du Moyen-Âge ; 2002.
- ANTHONY GIDDENS ; The Constitution of Society ; 1984.
- ANTHONY GIDDENS ; The Third Way : The Renewal of Social Democracy ; 1998.
- BRADISLAW MALINOWSKI ; Les Argonautes du Pacifique occidental ; 1922.
- KARL MARX ; Les manuscrits économique-philosophiques de 1844 ; 1844.
- MARCEL MAUSS ; Essai sur le don ; 1925.
- DOMINIQUE MÉDA ; Le Travail. Une valeur en voie de disparition ; 1995.
- SERGE PAUGAM ; Les 100 mots de la sociologie ; 2010.
- GILLIAN ROSE ; The Broken Middle : Out of Our Ancient Society ; 1992.
- JEAN-JACQUES ROUSSEAU ; Du Contrat Social ou Principes du Droit Politique ; 1762.
- ADAM SMITH ; Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations ; 1776.
- Oxford English Dictionary ; 2017.

ÉTUDES

- LÉA CHARLET ; Vers un service citoyen en Belgique ? ; 2015.
- RÉMI LETURCQ ; Le bénévolat, outil des politiques publiques. 1. Un puissant levier d'insertion professionnelle ; 2017.
- RÉMI LETURCQ ; Le bénévolat, outil des politiques publiques. 3. Utilisations abusives et dérives ; 2017.
- CÉLINE BAZIN, MARIE DUROS, JACQUES MALET ; La France bénévole 2017 ; 2017.

ARTICLES

- MARTINER RABREAU, DANS LE FIGARO ; 30 ans de chômage de masse en France... Pourquoi ? ; mai 2016.
- MANON PAULIC, DANS LE UN ; Repères. De la conscription au Service Civique ; mars 2015.
- DAVID BRINDLE, DANS THE GUARDIAN ; A history of the volunteer : how active citizenship became the big society ; juin 2015.
- LAURENT BOUVET, SUR LAURENTBOUVET.NET ; Qu'est-ce que la troisième voie ? Retour sur un objet politique mal identifié ; février 2003.
- CLAIRE GUÉLAUD, DANS LE MONDE ; La Big Society britannique peut intéresser la France. Interview de Eudoxe Denis ; mars 2014.
- MAUD SIMONET-CUSSET, DANS LA REVUE FRANCAISE DES AFFAIRES SOCIALES ; « Give back to the community » : le monde du bénévolat américain et l'éthique de la responsabilité communautaire ; décembre 2002.
- EMANUELE FERRAGINA, ALLESANDRO ARRIGONI, SUR BRITISH POLITICS AND POLICY ; From the Third Way to the Big Society : the rise and fall of social capital ; mai 2016.
- SUR LE PORTAIL POUR L'ACCES AUX DROITS SOCIAUX ; Travail social et marchandisation des relations humaines. Interview de Laurent Ott ; février 2005.

DOCUMENTS

- MARTIN HIRSCH ; Discours à l'Assemblée Nationale ; 2010.
- Page du projet « Valid Info » ; 2008 ; <http://www.pourlasolidarite.eu/fr/project/valid-info-les-outils-de-valorisation-des-competences>.
- Page du projet « EuroVIP » ; 2018 ; <http://www.pourlasolidarite.eu/fr/project/eurovip-valorisation-de-l-engagement-volontaire>.
- PIERRE ROSANVALLON ; Les années 1968-2018 : une histoire intellectuelle et politique ; 2017.
- VICTOR HUGO ; Discours sur la misère ; 1849.
- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; 1789.
- TOM BOOTHE ; Food Coop ; 2016.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *La digitalisation des services à la personne. POUR LA SOLIDARITÉ & CHORUM, juin 2017.*
- *L'austérité dans la zone euro : 4 Notes d'analyse. Alberto Iturralde, juin 2017.*
- *L'émergence des Social Impact Bonds en Europe. Hans Deblieck, mai 2017.*
- *Espaces de coworking et tiers-lieux : de l'équipe à la communauté. Rémi Leturcq, mai 2017.*
- *La transformation numérique dans l'Europe 2020 : un puissant levier d'inclusion. Florent Losson, mai 2017.*
- *Définanciariser le bien-être. Daniela Gabor et Maria Magdalena Tancau, avril 2017.*
- *L'éducation au développement durable en Europe. Veronika Von Wachter, mars 2017.*
- *L'éducation au développement durable : vecteur de transformation. Veronika Von Wachter, mars 2017.*
- *Être aidant-e : entre solidarité choisie et précarité subie. Anna Métral, mars 2017.*
- *ESS et Jeunesse : valeurs partagées. Tiphaine Faure, mars 2017.*
- *Politique énergétique de l'UE : quelles évolutions ? Marie Schuller, février 2017.*

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ? PLS & SMart, n°36, juin 2017.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS & SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS & SMart, n°34, mai 2015.*
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.*
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.*

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative. Marie Leprêtre, décembre 2016.*
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables. Sanjin Plakalo, décembre 2016.*
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises. Denis Stokkink, novembre 2016.*
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.*
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage. Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.*
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises. Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.*
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative. Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social implique de promouvoir la participation de tous et toutes aux processus décisionnels, aux projets sociaux communs, rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État, renforcer et créer le sentiment d'appartenance à la société.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se dédie à renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes liées au handicap, à la protection sociale, à la santé, aux services à la personne, à la pauvreté et aux clauses sociales.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

